



L'Opération Plages Vivantes

L'opération Plages Vivantes vise à promouvoir la collecte raisonnée des macro-déchets sur les plages et à développer des comportements éco-citoyens afin de préserver les écosystèmes du littoral, en particulier celui lié aux laisses de mer. Porté par le CPIE du Cotentin, association basée à Lessay, ce programme d'actions est soutenu par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Normandie et le Département de la Manche et des collectivités locales. Le CPIE réalise dans ce cadre des actions de sensibilisation, d'information, de communication, de conseils sur la gestion des déchets et sur la biodiversité des hauts de plages.



Sortie Grand Public « Chasse aux oeufs de raie »



Chantier Collecte de déchets

Collectivités, associations, entreprises, citoyens, établissements éducatifs..., si vous avez besoin d'une information, d'une animation ou d'une formation, d'un accompagnement pour l'organisation de chantier, d'une exposition ou d'outils de communication sur ces thèmes, n'hésitez pas à contacter le CPIE Cotentin : 02.33.46.37.06

Agir pour le littoral

Plateforme « Zéro déchet sauvage »

De nombreuses opérations de collectes de déchets sont réalisées sur le littoral de la Manche, organisées par des collectivités, des structures associatives, éducatives voire par des collectifs de citoyens.

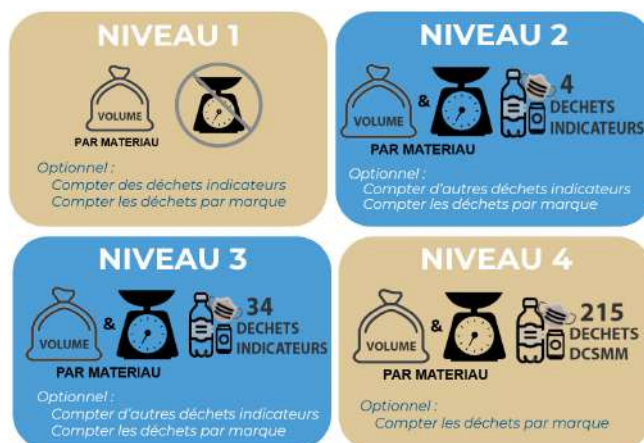


Ces opérations permettent d'évacuer la pollution mais pour mieux la combattre, il est important de pouvoir la connaître (quantité, qualité), d'en saisir l'évolution dans le temps etc.

Si des collectivités caractérisent déjà les déchets ramassés, il manque jusqu'à présent une homogénéité des données recueillies au niveau départemental voire régional (typologie variée, quantité notée en Kg, en L, en m³...). De même, il reste difficile d'estimer ce qui est récolté chaque année sur nos plages du fait de la pluralité des acteurs mobilisés.



C'est tout l'intérêt de la **Plateforme Zéro Déchet Sauvage (ZDS)** coordonnée par l'association MerTerre, co-conçue avec le Muséum national d'histoire Naturelle et financée en partie par le Ministère de la Transition Ecologique. Cette plateforme ouverte à toute structure permet de désigner et de quantifier les déchets en utilisant un des 4 niveaux de protocoles proposés, basé sur celui de la Directive Européenne Stratégie Pour le Milieu Marin (DCSMN).



Elle augmente également la visibilité des acteurs impliqués dans ces actions. Les données saisies sont accessibles à tous sur la page de l'opération, illustrées par des graphiques pédagogiques. Mais chaque structure inscrite peut accéder à ses données brutes pour les analyser selon ses besoins.

L'objectif, en accumulant et en centralisant des données, est aussi d'aider à définir des mesures de réduction ciblées à mener au niveau local, comme au niveau national et international.

Une réflexion régionale a été initiée en 2023, à laquelle participe l'Union Régionale des CPIE, pour déployer un réseau d'acteurs normands, et pour participer à l'adaptation d'un protocole aux spécificités des déchets retrouvés sur nos côtes.

Enfin, pour ceux qui organisent ou souhaitent organiser au moins 3 ramassages par an sur un même site, un programme spécifique existe à savoir **Adopt' 1 Spot** : des outils d'accompagnement spécifiques existent pour sa mise en place (communication, sensibilisation). Il permet aussi d'accéder à des analyses et à des datavisualisations plus poussées liées aux déchets ramassés sur le spot.

Toutes les informations sont à retrouver sur www.zero-dechet-sauvage.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

• A l'échelle de l'ensemble du littoral métropolitain, 87 % des déchets sont des Plastiques

- Source : [plan-actions-zero-dechet-plastique_web.pdf](#)

Zoom sur la biodiversité

A la découverte des méduses échouées

Les méduses font partie de ces animaux dont on se méfie et que l'on observe de loin, plutôt avec peur et dégoût. **Mais qui sont-elles ? Quels rôles jouent-elles dans les écosystèmes marins et littoraux ? Pourquoi sont-elles plus nombreuses qu'autrefois à s'échouer sur nos plages en fin d'été ou en début d'automne ?**

Apparues sur Terre avant les dinosaures il y a 600 millions d'années, **les méduses sont des êtres vivants composés à 95 % d'eau au moins**, sans cerveau et sans cœur. Cousines des coraux et des anémones de mer, elles possèdent une ombrelle gélatineuse à l'intérieur de laquelle se trouve un estomac et des organes reproducteurs (gonades), une bouche, servant également d'anus, des bras buccaux et, très souvent, des tentacules urticants.

Ceux-ci possèdent des cellules spécifiques contenant un organite en forme de harpon chargé de venin et

qui se déploie au moindre effleurement d'une matière organique. Destiné à paralyser des proies, ce venin peut provoquer, pour les espèces présentes sur nos côtes, des sensations de brûlures plus ou moins importantes si l'on touche l'animal, **même mort**. Cette caractéristique est à l'origine du nom de leur embranchement, les Cnidaires, cnidé, signifiant « qui pique ou ortie » en grec.

Pélagie (Pelagia Noctiluca)

Ø max : 17 cm

Se reconnaît aux nombreuses verrues roses et mauves sur l'ombrelle et les bras buccaux. De nuit, cette méduse est lumineuse, d'où son nom latin.

Attention, sa piqûre peut être très douloureuse.



Des réseaux alimentaires déséquilibrés

La plupart des méduses présentes en Manche se nourrissent de minuscules proies, tels les œufs et larves de poissons ou de crustacés. Si les tortues marines (telle la tortue luth) sont leurs prédateurs les plus connus à l'état adulte, elles ne sont pas les seules : de nombreuses espèces de poissons les ajoutent à leur menu, d'autant plus lorsque les méduses sont au stade larvaire ou juvénile. Par conséquent, **la surpêche**, en réduisant le nombre des poissons qui s'en nourrissent ou qui sont en compétition alimentaire avec elles, **participe à l'accroissement des populations de certaines espèces de méduses**, de même que **l'apport excessif de nutriments dans la mer** : en effet, celui-ci favorise la croissance du plancton, et donc leur nourriture.



Rhysostome ou Poumon de mer (Rhysostoma pulmo)

Ø : 30 à 60 cm, voire 1m !

De couleur variable, se reconnaît au liseré bleu ou mauve sur le bord dentelé de son ombrelle. L'absence de tentacules la rend relativement inoffensive. Elle ne se nourrit que de micro-plancton.

Une reproduction sensible aux perturbations des écosystèmes marins

Les méduses présentent des formes de reproduction variées. Certaines espèces passent, après l'éclosion de l'œuf, par un stade larvaire pélagique (= flottant en pleine mer) donnant directement un bébé méduse. D'autres passent par un stade dit « polype » ressemblant vaguement à une anémone de mer : fixé à un support dans les fonds marins, ce polype produira par bourgeonnement asexué des petits individus ressemblant aux adultes. **Le chalutage de fond**, en raclant et en homogénéisant les sols sous-marins, laisse plus de place pour les polypes qui peuvent alors se multiplier.

Méduse rayonnée ou boussole (Chrysaora hysoscella) Ø max : 30 cm

Se reconnaît aux bandes brunes de l'ombrelle

Jeune, elle est mâle puis devient hermaphrodite avant de devenir femelle, contrairement à la plupart des autres méduses qui ont des sexes séparés.



Les méduses, des animaux « voyageurs »

Capables de flotter et de nager mais pas de résister aux courants marins, **elles appartiennent au macro-plancton** (le plancton désignant des êtres vivants dérivant au gré des courants) et parcourent de cette façon de grandes distances. Elles vivent pour beaucoup en pleine mer loin des côtes mais à certaines saisons, **en fonction de la force et de la direction de ces courants, ces animaux peuvent se rapprocher du rivage et finir parfois par s'échouer sur les plages de mer.**



Aurèle ou méduse lune (*Aurelia aurita*)
Ø max : 30 cm
Se reconnaît à ses 4 gonades en forme de trèfle à 4 feuilles, violet ou blanc
Cosmopolite, elle se rencontre dans toutes les mers et océans du globe.

Les méduses favorisées par le changement climatique.

Réchauffement de la mer facilitant leur reproduction, perturbation des courants marins, modification du comportement de leurs prédateurs, source de nourriture (micro-plancton) plus importante... : **le changement climatique agit à différents niveaux sur les populations de méduses** et des recherches se poursuivent pour mieux comprendre ces évolutions.

Pour des conseils sanitaires en cas de piqûre, rendez-vous sur la page dédiée de l'ARS de Normandie : <https://www.normandie.ars.sante.fr/media/104464/download?inline>

Interview d'un acteur du littoral

Entretien avec Mme REGNAULT, maire de Tourneville/Mer (suite à la fusion des communes d'Annoville et de Lingreville) depuis 2020.

Comment se passe le nettoyage des plages sur votre commune ?



La commune fait appel à l'entreprise « Plage écolo » de Thibaut Surtout. Il passe une fois par mois après les plus gros coefficients de marée et, l'été, effectue deux passages mensuels, soit un total de 16 collectes par an.

Les déchets ramassés sont triés et valorisés (notamment les déchets plastiques). Par ailleurs, des associations organisent aussi des opérations de nettoyage sur une journée. Lorsque c'est le cas, on leur conseille de vous contacter ou d'appeler M. Lemièrre, le garde littoral du Symel pour les sensibiliser notamment à la présence du gravelot à collier interrompu et au risque de sa destruction par piétinement. Le but est d'éviter de faire plus de mal que de bien au moment de ces nettoyages.

Pourquoi avoir installé des bacs à marée sur votre commune ?

L'objectif était de sensibiliser les promeneurs à la propreté de la plage. Nous nous sommes inspirés d'initiatives menées par d'autres communes littorales. Cette installation de bacs à marée dès 2020 à Annoville a été réalisée après avoir pris conseil auprès de Thibaut Surtout qui intégrait dans sa prestation l'enlèvement des déchets des bacs au retour de son passage du nettoyage des plages et qui les valorisait.

L'intérêt de ces bacs à marée est d'impliquer au maximum les usagers de la plage et de ne pas faire porter son entretien sur l'unique responsabilité de la commune. En règle générale, les gens sont plutôt favorables à cette initiative. Par contre, on constate que les bacs à marée sont trop souvent considérés comme poubelle car on y trouve des déchets ménagers, bouteilles... notamment l'été, période pendant laquelle ils sont vidés deux fois par mois (juillet-août).

Aussi, pour informer le public sur ce qu'il peut y déposer, des panneaux réalisés par le CPIE du Cotentin avaient été mis en place en 2021. En complément, de nouveaux panneaux, concernant notamment le secteur de Lingreville vont être installés au printemps 2024 sur des nouveaux bacs à marée. En effet, les bacs actuels sont très dégradés.

Savez-vous si des gravelots à collier interrompu nichent sur le littoral de votre commune ?

Le Groupe Ornithologique Normand (GONm) vient faire des inventaires de cette espèce et identifier les nids. Pour informer le public de leur présence, des panneaux sont plantés en haut de plage.

Avant d'être élue, je ne connaissais pas du tout cet oiseau protégé au niveau national, il faut être au milieu de ces difficultés pour en mesurer la fragilité. Depuis, des structures telles que la vôtre, le GONm ou le Symel m'ont fourni beaucoup de données sur cette espèce. Par ailleurs, on communique également sur le gravelot à collier interrompu via deux panneaux créés par le Conservatoire du Littoral et le Symel qui traitent du paysage, du patrimoine naturel... Ces derniers ont été mis en place en 2022 sur deux parkings (nord et sud) à Annoville.

Pourquoi avez-vous décidé de fermer les bacs à marée d'avril à août ?

Les personnes qui se déplacent sur le haut de plage pour collecter les déchets **risquent d'écraser les œufs de gravelot au moment de leur nidification.** La commune a donc choisi de fermer les bacs à marée pendant cinq mois avec une information, plutôt que les enlever complètement. Expliquer notre démarche avec un panneau est plus pédagogique.

La fermeture temporaire des bacs à marée va interpeller, les gens se poseront des questions. Certains repartiront avec les déchets collectés, d'autres les laisseront peut-être au pied du bac à marée ? Il faudra attendre le retour d'une année pour faire le bilan. Mais l'objectif est de pérenniser cette action dans le temps.

Outils de communication

Poster « Les laisses de mer »

Le dernier poster de la **collection de l'Union Régionale des CPIE de Normandie** et de leurs partenaires vient de sortir et porte sur **les laisses de mer**. Le recto présente quelques espèces caractéristiques de cet écosystème particulier (insectes, oiseaux principalement), tandis que le verso apporte quelques informations sur le milieu et sa protection.

Gratuit, ce poster en recto/verso (format A2) est disponible sur demande au CPIE du Cotentin (plus frais de port éventuel).



D'autres outils d'information et de communication sont disponibles en téléchargement sur le site internet : <https://www.plagesvivantes.com/ressources>

Sur votre agenda

Décompte des oiseaux échoués

Chaque année, depuis 1972, un **dénombrement des oiseaux échoués sur les plages** est organisé par le **Groupe Ornithologique Normand (GONm)** fin février. Déterminer les causes de leurs décès permet de mieux connaître l'état des populations des oiseaux marins et de mieux cerner les problématiques actuelles.

Si vous souhaitez participer à ce décompte,

- contacter le correspondant du GONm pour la Manche, M. Desmares : jodesmares@laposte.net
- ou bien, inscrivez-vous pour la **sortie de comptage réalisée le samedi 24 février** à partir de Portbail par le CPIE Cotentin 02 33 46 37 06

Chantiers de ramassage des déchets

Dans le cadre du mois des havres, plusieurs chantiers de bénévoles de collecte des déchets littoraux sont organisés dans les havres de la côte ouest Cotentin en fin d'hiver.

Avec le CPIE du Cotentin : le **samedi 2 mars** à **St Germain sur Ay** et le **samedi 16 mars** à **Geffosses** : Inscription : 02.33.46.37.06

Animation à Donville « Les trésors des laisses de mer »

Une sortie gratuite aura lieu sur la plage de **Donville le samedi 20 avril** pour découvrir les éléments plus ou moins étranges des laisses de mer, leur petite faune, voire quelques oiseaux.

Sortie organisée et financée par la commune de Donville et les partenaires de plages vivantes. Inscription au CPIE du Cotentin : 02 33 46 37 06.



imprimé sur papier recyclé.

L'opération « Plages Vivantes » est mise en oeuvre par



Avec le soutien de



Conception graphique : CPIE Cotentin. Textes : AM. Bertrand, D. Lecoer (CPIE Cotentin)
Crédits photos : CPIE du Cotentin, cc BY lieverhein, Ragnar photo, cc BY D.Clark, cc BY Ratama.

Opération « **Plages Vivantes** »
CPIE Cotentin
30 rue de l'Hippodrome - BP 42
50430 LESSAY
animation@cpiecotentin.com
Tél : 02 33 46 37 06

Pour recevoir ce bulletin par mail, inscrivez-vous sur www.plagesvivantes.com